

# Rôle et Connaissances nécessaires à la fonction de Délégué Syndical

<b>Objectifs :</b>	
Appréhender les connaissances de bases sur les différentes instances et leur rôle, sur les missions des DP, RSS, et plus particulièrement la logique des actions à mener par le délégué syndical.	
<b>PUBLIC</b>	Toute personne occupant ou arrivant dans un poste délégué syndical.
<b>PRE REQUIS</b>	AUCUN
<b>ORGANISATION</b>	Durée : 3 Jours (21h) Matériel : Un support de cours + 1 PC Nombre de Stagiaires : Minimum : 1 personne et Maximum : 6 personnes
<b>FORMATEUR</b>	Formateur ayant une expérience confirmée de Les ressources humaines
<b>PEDAGOGIE</b>	Pré-évaluation des besoins. Entretiens individuels et/ou collectifs. Mise en situation Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels. Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid.
<b>MODULE SUIVANT</b>	
<b>HANDICAP</b>	En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

## PROGRAMME

<p>Valider la composition des différentes instances Intégrer les règles de représentativité. La composition des différentes instances. Quand peut-on mettre en place une délégation unique du personnel (DUP) ? Quelles modifications suite à la réforme du dialogue social (seuils d'effectif, champ de compétences, etc.) Maîtriser le rôle des différentes instances Quels sont leurs domaines d'intervention ? Quid de la base de données économiques et sociales (BDES) ? Les délégués du personnel (DP) ? Quelles questions peuvent-ils poser ...? Le CE : quand et sur quoi doit-il être consulté ? Les nouveaux thèmes et règles de consultation obligatoires, le recours aux experts... Le CHSCT : informations, consultations obligatoires... Comment fonctionner avec cette instance afin qu'elle soit "force de proposition" ? Comment fonctionne une Délégation Unique du Personnel ? Articulation des missions des 3 instances au sein de la DUP, expertises... Les délégués syndicaux : quelles prérogatives ? Identifier les nouveaux thèmes en matière de négociation annuelle obligatoire introduits par la loi sur le dialogue social et l'emploi. Valorisation des parcours. .Rappel des missions des DP, RSS et délégués syndicaux Les règles en matière de représentativité et les points clés du droit syndical. Le rôle et les missions des DP, DS et RSS.</p>	<p>ntégrer les logiques de l'acteur syndical et les enjeux de rapport de force Identifier les leviers de la légitimité syndicale. Clarifier les motivations et le fonctionnement quotidien du syndicat. Repérer les ressorts du rapport de force. Décoder les positions, messages et revendications. Préparer efficacement une réunion Analyser et valider le contenu des questions et rechercher les informations utiles. Préparer ses réponses après s'être fixé des objectifs. Tenir et gérer la réunion de DP Fixer et faire respecter les règles du jeu sur le fond et sur la forme. Développer ses qualités d'écoute, d'argumentation et de recadrage. Conduire des entretiens avec les salariés Mener un entretien de face- à-face avec un manager ou un collaborateur accompagné d'un DS. Faire face aux situations d'exception Faire face aux interventions et questions de dernière minute. Savoir réagir aux tentatives de déstabilisation. Identifier les freins et leviers à la relation. Ajuster ses comportements et intentions. Identifier les droits et devoirs des représentants du personnel Les heures de délégation. La liberté de déplacement. Les locaux, équipements et budgets. L'obligation de confidentialité réaffirmée par la loi de Sécurisation de l'Emploi. L'accès aux NTIC.</p>
--	---